

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2022

24/06/2022 - 47

Date de la convocation : 17 Juin 2022. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 55. Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juin 2022 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle Europe 1 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. François GUIFFARD.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Bruno VANDEVILLE, M. Alain BOULANGER, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, Mme Maryline LUCAS, M. Romuald SAENEN, M. Jean-Luc HALLE, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, M. Karim BACHIRI.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme Nadine MORTELETTE (pouvoir à Mme Edith BOUREL), M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Nathalie APERS (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Lionel BLASSEL (pouvoir à M. Jean-Luc HALLE), M. Francis FUSTIN (pouvoir à M. Raphaël AIX), M. David WESMAEL (pouvoir à M. Christophe DUMONT), Mme Marie-Josée DELATTRE (pouvoir à Mme Stéphanie CARAMOUR), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à M. Dimitri WIDIEZ), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), Mme Jocelyne CHARLET (pouvoir à M. Bruno VANDEVILLE), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à M. Xavier THIERRY).

EXCUSÉS :

M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY,

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur pôle Pilotage et Solidarités, M. Luc BERNARD, Directeur de l'Archéologie Préventive, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, Mme Claire GOLSE, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, Mme Sandrine DANSETTE, Directrice du Développement Economique, M. David FRANCOIS, Directeur des Espaces Naturels, M. Aurélien BEHAGUE, Directeur Cycle de l'Eau, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, Mme Daisy VINCENT, Directrice pôle Aménagement, M. Pascal DHAUSSY, pour le Service Technologies Information.

18 – Questions diverses

18.3 - Attribution et signature des marchés : n°DA-22EP003 - n°DA-22DE014 - n°DA-22EP020 - n°DA-22BG023 - n°DA-22BG026 - n°DA-22BG027 – Délégation d'attribution au Président

Des consultations ont été lancées ou doivent être lancées pour des marchés urgents pour lesquelles l'attribution des marchés et/ou l'autorisation de signature relèvent, sur délégation du Conseil, de la compétence du bureau en raison de leurs montants.

En l'absence de réunion de bureau communautaire avant septembre 2022, il est proposé que soit accordée au Président la possibilité d'attribuer et de souscrire les marchés listés ci-dessous, conformément aux dispositions de l'article L5211.10 du Code général des collectivités territoriales.

Les marchés concernés sont les suivants :

Tableau récapitulatif des marchés		Estimation € HT et durée des travaux
DA-22EP003	AOO – Autorisation de signature de marché d'exploitation et d'entretien de l'unité de production d'eau potable - Rue de l'Abreuvoir à Férin (59169)	585 000 € HT (La rémunération comportera quatre parts : <ul style="list-style-type: none"> • Part fixe fonctionnement PFfonctionnement • Parts variables en fonction des volumes : PVproduction • Parts variables en fonction des volumes : PVbarrière • Part fixe renouvellement PFrenouvellement Le marché sera conclu pour une durée de 24 mois, à compter de la plus tardive des deux dates suivantes : <ul style="list-style-type: none"> -Le 27 septembre 2022 -A compter de sa date de notification au titulaire Le marché sera renouvelable 1 fois pour une période de 6 mois. La durée totale du marché ne pourra excéder 30 mois.
22BG014	Travaux de rénovation et d'aménagement des salles Dreyfus et Fenain - Zone Industrielle de Douai Dorignies à Douai (59500)	542 000 € HT - La durée prévisionnelle des travaux est de 7 mois, période de préparation de 1mois comprise.
	Lot n°1 : Démolition- Gros œuvre- Aménagement extérieur- Carrelage- faïence- Menuiseries extérieures - Bardage- Etanchéité - Plâtrerie- cloisons mobiles- Menuiseries intérieures - Peintures- Sols souples	Lot n°1 : 368 146.49 € HT
	LOT 02 : Plomberie- Ventilation	Lot n°2 : 80 900 € HT
	LOT 03 : Electricité- Chauffage- Informatique	Lot n°3 : 92 250 € HT
	Sécurisation et télégestion des sites de production et de stockage d'eau potable (Communes concernées : Aubigny au Bac, Dechy, Esquerchin, Ferin, Fressain, Sin le Noble et Douai)	812 660 € HT Durée : 1 mois pour la période de préparation des travaux (délai commun à tous les lots), puis délai d'exécution des travaux/lot : Lot n°1 : Pose de clôture et portails : 4 mois Lot n°2 : Pose de menuiserie, métallerie, serrurerie : 4 mois Lot n° 3 : Télégestion : 1 mois Lot n°4 : Habilitation électrique : 2 mois
DA-22EP020	Lot n°1 : Pose de clôture et portails	408 665 € HT
	Lot n°2 : Pose de menuiserie, métallerie, serrurerie	257 395 € HT
	Lot n°3 : Télégestion	44 700 € HT
	Lot n°4 : Habilitation électrique	101 900 € HT

17 lots repartis selon les procédures suivantes : 10 lots en AOO – Autorisation de signature des marchés pour la construction d'une patinoire communautaire à Sin-le-Noble		Estimation du MOE 17 lots : 16 406 874 € HT. La durée prévisionnelle de l'opération est de 21 mois.
DA-22BG023	Lot n°1 : Terrassements Voiries - réseaux divers - Espaces verts	1 260 959 € HT
DA-22BG026	Lot n°2 : Fondations profondes - Gros-œuvre	3 118 581 € HT
	Lot n°3 : Charpente métallique	1 271 105 € HT
	Lot n°4 : Etanchéité	771 926 € HT
	Lot n°5 : Menuiseries extérieures	879 996 € HT
	Lot n°6 : Façades	936 604 € HT
	Lot n°7 : Métallerie	449 776 € HT
	Lot n°11 : Chauffage, Ventilation, Plomberie	2 192 270 € HT
	Lot n°12 : Electricité courants forts et faibles - Photovoltaïque	1 024 089 € HT
	Lot n°13 : Production de froid	1 770 284 € HT
DA-22BG027	7 lots en PA – Attribution et autorisation de signature des marchés pour la construction d'une patinoire communautaire à Sin-le-Noble	
	Lot n°8 : Menuiseries intérieures	617 000 € HT
	Lot n°9 : Plâtrerie - Plafonds suspendus - Peinture	852 000 € HT
	Lot n°10 : Revêtements de sols	404 489 € HT
	Lot n°14 : Scénographie	329 355 € HT
	Lot n°15 : Equipements spécifiques sportif	478 594 € HT
	Lot n°16 : Appareils élévateurs	29 848 € HT
	Lot n°17 : Signalétique	20 000 € HT

Compte tenu des montants estimatifs, la procédure de mise en concurrence suivie pour ces procédures est la suivante :

- Appel d'offres ouvert, articles R2124-1-1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique «n° DA-22EP003, DA-22BG023 et DA-22BG026»
- Procédure adaptée conformément à l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique «n° DA-22DE014,DA-22EP020 et 22BG027»

Les dépenses correspondantes sont prévues aux articles :

- Marché n° DA-22EP003 à l'article n°60531 du budget annexe eau potable
- Marché n° DA-22DE014 à l'article n°2138 du budget développement économique
- Marché n° DA-22EP020 à l'article n°2315 du budget annexe eau potable
- Marchés n° DA-22BG023, DA-22BG026 et DA-22BG027 à l'article n°2313 du budget général

Il vous est proposé, après avis favorable du bureau :

- d'adopter les propositions de délégations d'attributions au Président présentées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à solliciter toutes les subventions et avance potentielles à leur taux maximal pour les marchés suivants :
 - o n°DA-22BG023, DA-22BG026 et DA-22BG027 : ANS, Etat (DSIL), Région, Département (PTS), ADEME,
 - o n°DA-22EP020 : Appel à projet sur la sécurité de l'alimentation en eau potable (Agence de l'eau, convention n°27633).

*Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
Le Président de DOUAISSIS AGGLO certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire du présent acte.*

Affiché le 30/06/2022
Réceptionné en sous-préfecture le 27/06/2022

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20220624-24-06-2022-47-DE

LE PRESIDENT,



Christian POIRET